

Date de parution

NOVEMBRE 2018

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°27

Sommaire :

- Edito
- Vie de la commune
- Conseil municipal
- Vie des associations
- Infos diverses

Edito

La rentrée scolaire 2018/2019 s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Les effectifs ont progressé par rapport aux années précédentes, ils sont passés à 33 élèves au total, répartis équitablement entre les deux classes. C'est en partie grâce à la venue d'enfants d'autres communes, attirés par l'école « rurale » de Massaguel et la proximité entre les enseignants et les élèves.

De son côté, le conseil municipal est à l'écoute des enseignants et de parents d'élèves et travaille pour rendre plus attractive notre école. Malgré la suppression du temps périscolaire, certaines activités ont été maintenues, comme le jardinage et les arts du cirque qui s'ajoutent au cinéma et à la piscine.

A l'intérieur de ce feuillet vous trouverez les détails des dépenses consacrées à l'école de Massaguel.

Agenda:

11 novembre à 11h30 : **Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14/18**

INFO: Changement d'horaires à la mairie :

ouverture le **jeudi de 8h30 à 12h** au lieu de 9h/12h30



Le 15 octobre dernier, d'importantes précipitations sont tombées sur la montagne noire et sur notre commune. Heureusement et contrairement à nos voisins de l'Aude, il n'y a eu que quelques dégâts matériels. Ces épisodes doivent nous rendre de plus en plus vigilants et réceptifs aux alertes de météo-france. A Massaguel nous avons élaboré un Plan de Sauvegarde des Risques, qui permet de réagir rapidement lors de phénomènes exceptionnels, il est consultable en mairie.

Le Maire

Le **site internet** de la commune est en ligne sous l'adresse : www.massaguel.fr

Directeur de la publication : M.ORCAN

Mise en page : M.GUARDIOLA

Edité par la Mairie de Massaguel – 29 Av. André Cabrol – 81110 MASSAGUEL

Ouverture Mairie : Lundi, Mardi, Vendredi de 14h. À 18h - Jeudi de 8h30 à 12h

Rallye Montagne Noire à Massaguel



Comme chaque fin juillet, depuis plusieurs années, notre petit village vibre aux sons rugissants de bolides. Tout a été dit sur ce 39e rallye de la Montagne Noire, mais ici il règne une ambiance un peu particulière le soir de la spéciale du Pas du Sant.

On voit passer beaucoup de vélos toute l'année qui vont s'offrir cette fameuse côte, mais des voitures prestigieuses et rutilantes, c'est plutôt

rare. Jusqu'à 20 heures, on voit monter énormément de monde, à pied et en voiture pour s'installer aux premières loges dans les pentes. Après la fermeture de la route, c'est l'arrivée et le stationnement pendant un moment des bolides dans les rues pour préparer la montée et là, franchement, on pourrait presque se croire au départ de courses comme à la télévision. Ensuite, départ depuis le pont de La Toupinarié et on peut suivre chaque bolide au son, s'élancer à l'assaut du Pas du Sant une partie de la nuit. Une ambiance particulière vraiment, on se prend au jeu et on aime ça !

Actualisation du PLUI

Récemment, en fin de journée, plus de 70 personnes des communes de Dourgne, Escoussens, Lagardiolle, [Massaguel](#), Saint-Avit et Verdalle ont été réunies à la salle des associations du village pour être informées des nouveautés du Plan local d'urbanisme intercommunal, à l'invitation de la communauté de communes Sor-Agout. Après avoir fait l'historique du PLU devenu depuis peu PLUI (intercommunal), Mathias Cottereau, qui a en charge l'urbanisation de la communauté de communes, a précisé son actualisation. Après les errements constatés par l'absence d'un tel plan privant l'agriculture d'un certain nombre d'hectares de terrains d'exploitation, le développement des villages

par la construction des habitations en bordure des routes qui augmente les réseaux de desserte pris en charge par les communes et leur entretien coûteux, etc., la nouveauté doit tenir compte des impératifs économiques et ceux de l'attractivité de notre territoire. Le PLUI a pour but de densifier l'habitat des villages de favoriser par l'organisation raisonnée les zones d'activités économiques industrielles,



artisanales et commerciales, de stopper les occupations des surfaces agricoles. Après sa préparation, chacun des citoyens, principalement les propriétaires des terrains, aura l'occasion, dès à présent, de consulter les dispositions du PLUI, en mairie, avant son officialisation qui devrait intervenir fin octobre-début novembre 2018.

Les jardiniers fêtent le 20ème anniversaire de leurs concours



C'était une belle fête, où tous les «pouces verts» du Haut-Languedoc s'étaient donné rendez-vous samedi dernier. Sur le marché des producteurs et artisans de ce terroir le matin, au repas de midi qui a réuni plus de 300 convives à la salle des fêtes et à la bourse d'échanges l'après-midi. Le jardin, une passion sur le vaste territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc qui rassemble plus de 100 communes entre Tarn et Méditerranée où le climat se prête

aux diverses cultures. Le plaisir de cultiver légumes et fruits dans le respect de la nature et de la biodiversité, de participer aussi à l'embellissement des paysages, pour toutes ces raisons auxquelles s'ajoute parfois le volet économique, les jardiniers sont de plus en plus nombreux.

2018 marque le vingtième anniversaire du concours des Jardins initié par le Parc du Haut-Languedoc, et le dixième anniversaire du Réseau des Jardiniers qui a repris le flambeau pour l'organisation du concours en partenariat avec le PNR.

Les prix du concours 2018 ont été remis pour l'occasion par Daniel Vialelle, président du PNRHL, Alain Vincent, président du Réseau des jardiniers et les élus. Six jardins pédagogiques ont participé au concours cette année : ici, pas de classement, tout le monde a été récompensé. Il s'agit **des écoles de Massaguel**, Riols, Saint-Amans (Interligne), Saint-Chinian, des Géants Verts des Francas (Labastide-Rouairoux) et du centre de loisirs de Vaudreuille (Haute-Garonne).

Dépenses annuelles pour l'école

Les charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2017 s'élèvent à 44 134,30 € pour 31 élèves soit un coût de revient par élève de 1425 € par enfant et par an.

Répartition des charges:

- Fournitures scolaire : 4478,03 €
- Fournitures périscolaire : 254,56 €
- Interventions périscolaire : 1999,10 €
- Transport (cinéma, piscine, sortie) : 2423 €
- Charges du personnel (ATSEM, cantine, garderie): 35 979,61 €

INFO Communauté Sor et Agout

Après une phase test de quelques mois, la Communauté de Communes relance, à partir du 14 Janvier 2019, la **Plateforme Emploi intercommunale** : un service destiné aux employeurs et aux personnes en recherche d'emploi.

Les conseillers de la Plateforme, spécialistes des thématiques de l'emploi, vous accueilleront, lors de permanences mises en place par la Communauté de Communes à partir du lundi 14 janvier 2019. Ces permanences auront lieu **du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h**, accueil physique et téléphonique sans rendez-vous à la **Maison des Associations, Place Jean Jaurès à SAÏX. Tel. 06 69 19 06 56**

1) Projet «TIPI» (Titres Payables Par Internet).

M. le Maire informe le conseil municipal que la direction générale des finances publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé «TIPI» (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion du paiement par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes et factures de régie émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux.

Le présent traitement dispose d'un serveur de télépaiement par carte bancaire pour assurer le paiement des créances des collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux.

La mise en place de ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via internet:

- la cantine
- l'accueil périscolaire
- les factures d'eau.
- les loyers

Après discussion et avis différents, le conseil municipal décide, pour l'instant, de ne pas adhérer au service « TIPI » par 3 voix contre 4 abstentions et 1 pour.

2) Compte rendu Conseil d'écoleEffectifs de rentrée:

A la rentrée les répartitions sont les suivantes :

3 TPS / 2 PS / 2 MS / 3 GS / 7 CP

Soit 17 enfants en maternelle et CP

3 CE1 / 3 CE2 / 6 CM1 / 4 CM2

Soit 16 enfants en CE/CM

Au total un effectif de 33 enfants.

Horaires de l'année 2018/2019 :

La DASEN a validé les horaires suivants :

8h30-12h00

13h30- 16h.

Horaires de la garderie: le matin de 7h30 — 8h30, l'après-midi de 16h à 18h30.

3) Tarifs cantine / Garderie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'au vu des modifications d'horaires pour la rentrée scolaire 2018-2019, il y a lieu de redéfinir les plages et les tarifs.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré à l'unanimité.

DÉCIDE

De maintenir le tarif actuel pour la cantine qui est à 3€50

De fixer les tarifs suivants pour l'accueil en périscolaire :

Garderie le matin : 1€

Garderie le soir départ avant 17h : 1€

Garderie le soir départ après 17h : 1€50

Garderie la journée départ avant 17h: 2€00

Garderie la journée départ après 17h: 2€25

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 6 voix pour et 2 absentions :

- décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- de préciser que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à Georges LAVERNES, receveur municipal,
- d'accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

5) Contrôle qualité de l'air dans l'école

Monsieur le Maire indique que le contrôle de l'air a été effectué dans les classes, par le Parc régional le 04/09/2018. Un rapport sur la qualité a été transmis à la mairie. Une affiche a été mise dans le panneau de l'école afin d'en informer les parents.

6) Gestion de la salle des associations.

La salle des associations est de plus en plus réservée par des intervenants extérieurs non bénévoles. Une réflexion doit être menée pour envisager une participation financière des intervenants pour les frais de chauffage et d'électricité.

7) Compte rendu réunion publique PLUI

La réunion publique concernant le PLUI s'est déroulée le 12 septembre à Massaguel en présence de quelques administrés.

Arrêt du PLUI : fin octobre

PPA (personne publique associé) : délais de 3 mois pour donner leur avis

Enquête publique : 1 mois (printemps 2019)

Approbation du PLUI : été 2019

Les zones A et N peuvent bénéficier d'autorisations particulières d'aménagement

Possibilité d'extension d'habitations

Construction de gîte sur les zones touristique

Changement de destination (grange en gîte)

Zone AU pas de règlement, seul des OAP (opération d'aménagement de programmation) seront obligatoires et non dérogeables.

8) Columbarium

Création d'un groupe de travail composé de : Michel Guardiola, Cathy Séverac, et Laure Gleizes

9) Projet éoliens

Monsieur ORCAN a récemment eu rendez-vous avec M Thomas de la société VSB afin de faire un point sur l'avancée du projet : 3 mats au lieu de 5, seraient implantés sur Massaguel et 5 sur Dourgne.

10) Dommage toiture salle de sport

Monsieur le Maire fait lecture du mail reçu le 06/09 de maître BARTHET, avocat de la commune. L'affaire a été retenue à l'audience du tribunal administratif de Toulouse le 05/09/2018. Le rapporteur public a conclu à la condamnation de la société MIC à régler la somme de :

- 22 680 € TTC au titre des travaux de réfection
- 5 019 € au titre des frais d'expertise judiciaire

L'affaire a été mise en délibéré, la société MIC a 2 mois pour faire appel.

Journée du 15 octobre le long du Sant



Les jardiniers en herbe distingués

Le jardin de l'école a été une nouvelle fois mis à l'honneur. Les écoliers avaient déjà participé l'an dernier avec enthousiasme et ont été repérés à nouveau par le jury du Réseau des jardiniers. Il faut dire que ce jardin est un petit bijou, doté d'une belle variété de légumes, des plus courants aux plus anciens qui reviennent à la mode. Des plantes aromatiques y figurent en bonne place, ainsi que petits et gros fruits avec plusieurs arbres fruitiers. Des méthodes naturelles, paillage, binage, sarclage et surtout pas de

traitements phytosanitaires pour une biodiversité qui plaît aux organisateurs. Les élèves sont très impliqués, savent ce qu'ils ont à faire, il faut dire que Magalie a su leur insuffler l'amour de la nature et ils aiment ça. Elle est allée les représenter à la fête des jardiniers à Labastide-Rouairoux, où les distinctions ont été attribuées et même si pour le concours des jardins d'écoles il n'y a pas eu de classement, celui de l'école de Massaguel a été particulièrement remarqué. Il n'est pas inutile de dire que le Réseau des jardiniers dépend du Parc naturel régional du Haut Languedoc, dont on peut consulter le site du même nom.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Une rentrée zen à la MJC

La MJC de [Massaguel](#) propose des ateliers de yoga depuis plus de 15 ans et pour cette rentrée Co-rentin Bostaille pour le yoga et Françoise Bastié pour des ateliers de relaxation méditative avec le lancement d'un groupe de méditation. Co-rentin vous propose 3 cours de Natha yoga par semaine, une méthode originale dont la particularité est un entraînement conjoint du corps, de la respiration, de l'énergie et de la pensée.

Accessibles à tous, les cours débuteront le 11 septembre, mais on peut commencer toute l'année. Françoise, depuis l'année passée, propose des ateliers hebdomadaires de Relaxation Méditative. Son approche toute personnelle se base en grande partie sur le yoga de l'énergie d'inspiration tibétaine, qu'elle transmet depuis plus de quinze ans. Ces ateliers se caractérisent par un enchaînement de mouvements tout en douceur, amenant à la posture, avec une prise de conscience que le souffle, la respiration sont les maîtres de la détente nécessaire pour un lâcher prise dans le corps, invitant à une détente profonde et régénératrice. Cette activité est adaptée à tous. La 1^{re} séance est offerte pour découvrir. Mercredi matin, de 10 h à 11 h 30., démarrage le 19 septembre. Cette année, Françoise lance un groupe de méditation tous les quinze jours le vendredi de 18 heures à 19 heures



Les rendez-vous de la rentrée avec les associations

De la MJC au milieu associatif, l'heure de la reprise a sonné. Voici les premiers rendez-vous.

Chorale La Chanterelle : Début des répétitions le jeudi 13 septembre, à 20 heures. J.Martinez, tél. 05 63 50 36 72.

Volley loisir : Entraînements tous les mardis, à partir de la mi-septembre. L. Vétillard, tél. 06 61 94 56 09.

Art floral : Atelier à partir d'octobre. C. Séverac, tél. 05 63 50 85 64.

Yoga : Trois cours par semaine les mardis et vendredis, à partir du mardi 11 septembre, avec Co-rentin Bostaille, tél. 06 11 62 03 93, mail natha.yoga.traditionnel@gmail.com. **Relaxation méditative**, deux cours les lundis et mercredis, avec Françoise Bastié, tél. 06 85 49 46 79.

Exposition annuelle des arts et loisirs : Se renseigner auprès de M.Guardiola, tél. 05 63 50 09 64 et 06 77 08 30 32.

Atelier mémoire : Ouvert à tous, les lundis, à 14 heures, à partir d'octobre. V.Requis, tél. 05 63 74 75 59, et M.Cathala, tél. 05 63 50 80 92.

Tendre Oreille : Musique, spectacles, stages. F.Prud'Hon, tél. 06 25 73 96 84, et M.Guardiola, tél. 06 77 08 30 32.

Les Aïnats : F.Vasquez, tél. 05 63 50 31 81.

Castres-Massaguel Volley-ball : Reprise des entraînements ainsi que des matchs tout début septembre, dont à [Massaguel](#). Ecole de volley, initiation, tél. 05 63 71 19 46 et cmvb.net.

Université pour tous salle du conseil : Atelier d'écriture, herboristerie et plantes médicinales. Odile Riffard au 05 63 71 98 16 et Université pour tous du Tarn, tél. 05 63 50 12 99 et 05 63 38 13 95.

Tes habits sont trop petits... passe Le Relais !!

Il reste encore beaucoup de ces textiles dans les bacs ordures ménagères, c'est dommage !

Seuls de petits sacs peuvent être déposés dans les bornes du Relais, c'est pourquoi durant la semaine européenne de la réduction des déchets, du **17 au 25 Novembre 2018**, la Mairie de Massaguel, en partenariat avec le SIPOM, met en place **une opération de collecte de textiles**.

Vous pouvez amener dans des sacs fermés les vêtements trop grands, trop petits, démodés, les chaussettes seules..., les chaussures (liés par 2) mais aussi le textile d'ameublement (rideaux..) et le linge de maison sans oublier la petite maroquinerie **en mairie pendant les horaires d'ouverture et jusqu'au 25 Novembre 2018**.

Si les associations caritatives prennent les vêtements en bon état et prêts à être portés, dans les bornes du Relais vous pouvez mettre également les vêtements usés, les chaussettes dépareillées qui, s'ils ne sont pas revendus, seront transformés en chiffons d'essuyage ou en isolant.



L'observatoire de l'eau et de L'assainissement dans le Tarn

Prix de l'eau potable

Le prix de l'eau potable dépend de multiples facteurs : disponibilité et qualité de la ressource, conditions de captage et d'acheminement, coût et ancienneté des installations, densité de l'habitat, mais également du choix de la collectivité sur la qualité du service (débits, qualité, normes), et de ses investissements.

Dans le Tarn, le prix moyen de l'eau est de 2,30 €/m³ soit une valeur supérieure à la moyenne nationale (2,05 €/m³ en 2014).

A Massaguel le prix de l'eau est de 1,05 €/m³

Prix de l'assainissement

Comme pour l'eau potable, le prix de l'assainissement dépend du contexte local :

contrainte altimétrique, nécessité de poste de refoulement, volume d'effluents à traiter, choix d'investissement, densité de l'habitat, population saisonnière, politique de renouvellement du réseau mais également de contraintes de rejet dans le milieu naturel et des contraintes environnementales.

Dans le Tarn, le prix moyen de l'assainissement

est de 1,65 €/m³ soit une valeur inférieure à la moyenne nationale (1,93 €/m³ en 2014).

A Massaguel le prix de l'assainissement est de 1,00 €/m³

